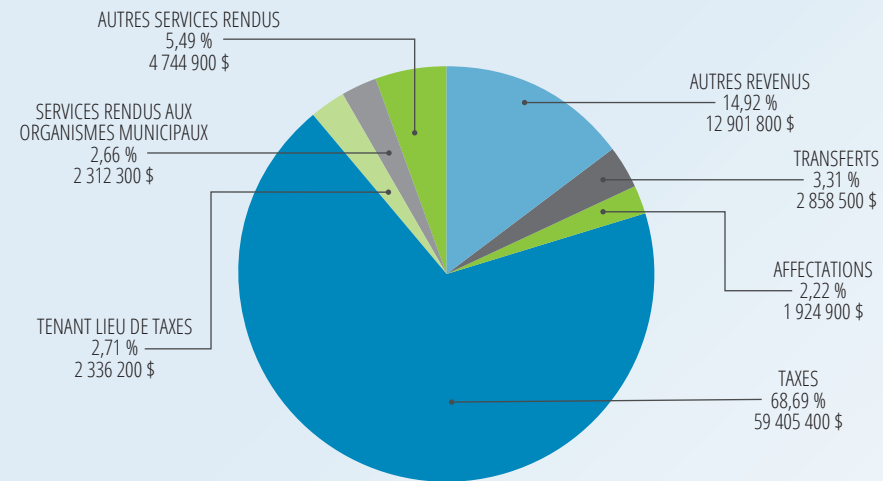
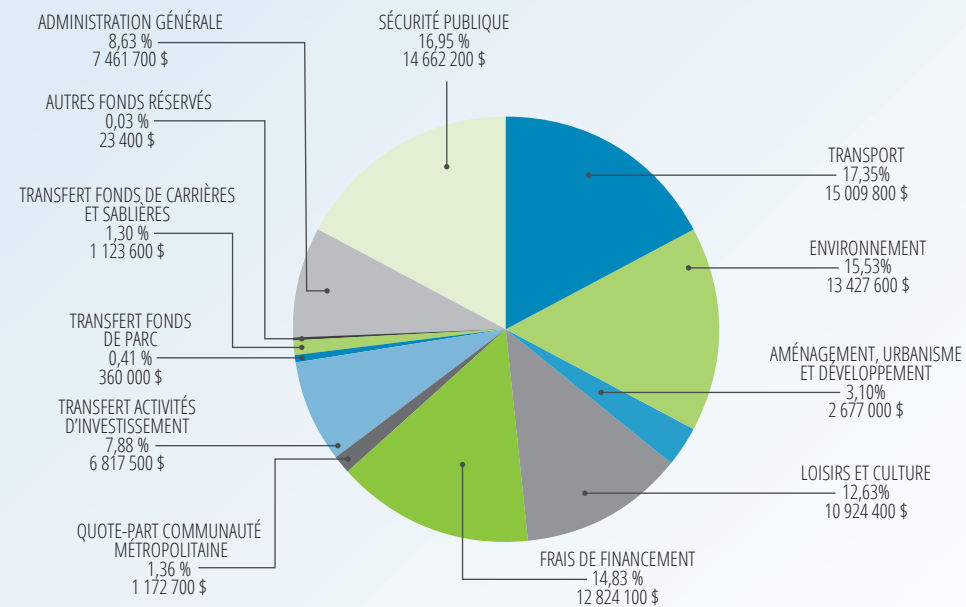


PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018 | 86 484 000 \$

REVENUS



DÉPENSES



► VOTRE COMPTE DE TAXES

LES MODALITÉS DE PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES PRÉVOIENT QUE :

Tout compte de taxes de moins de 300 \$ est payable dans un délai de 30 jours.

Tout compte de taxes de plus de 300 \$ donne droit au paiement en deux versements : le premier dans un délai de 30 jours suivant la date d'envoi du compte, le second le 3 juillet 2018.

Dans le cas où les paiements ne sont pas effectués dans les délais prévus, un taux d'intérêt de 10 % est appliqué sur les sommes dues, à compter de la date d'échéance. De plus, une pénalité de 0,5 % par mois complet de retard est ajoutée sur les sommes dues, jusqu'à concurrence de 5 % par année.

Le compte de taxes peut être acquitté selon les modalités suivantes :

- au comptoir du Service de trésorerie, par carte débit, en argent comptant ou par chèque;
- par Internet;
- auprès d'une des institutions financières suivantes : Caisses populaires Desjardins, Banque nationale du Canada, Banque de Montréal, CIBC, Banque Laurentienne, RBC Groupe financier, Banque Scotia et HSBC.

N.B. Il peut y avoir un certain délai pour le transfert monétaire entre votre institution financière et celle de la Ville de Mirabel.

Lors de vos paiements par Internet, veuillez bien identifier le **numéro de référence (composé de 18 chiffres)** qui se retrouve sur le coupon de remise pour lequel vous effectuez un paiement. Si vous avez plus d'un compte, vous devez effectuer les paiements pour chacun des numéros de référence.

BUDGET 2018

BUDGET 2018

LE PRÉSENT DOCUMENT PROPOSE LES GRANDES LIGNES DU BUDGET 2018. ON PEUT OBTENIR PLUS DE PRÉCISIONS DANS L'ÉDITION DU 10 JANVIER DU MIRABEL VOUS INFORME OU EN CONSULTANT LE SITE INTERNET DE LA VILLE AU WWW.VILLE.MIRABEL.QC.CA

LE BUDGET ADOPTÉ POUR 2018 SE CHIFFRE À 86 484 000\$ ET NE COMPORTE AUCUNE AUGMENTATION DE TAXES MUNICIPALES, ET CE, POUR UNE CINQUIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE.

► GESTION DES DÉPENSES

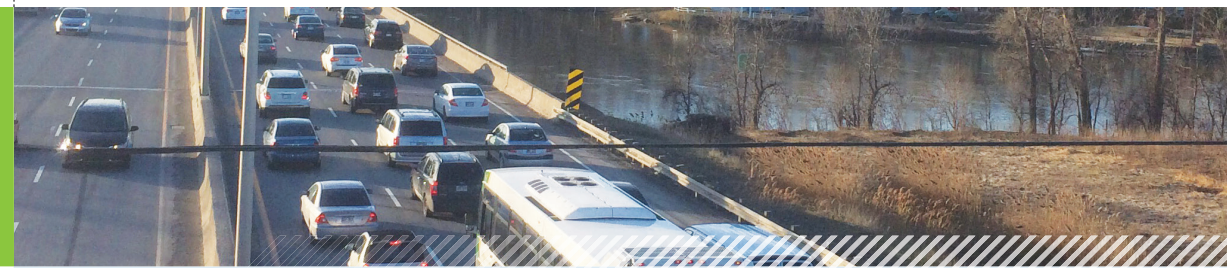
Le budget fait état d'une hausse des dépenses attribuable au fonctionnement et aux opérations de l'ordre de 4,5 %. Cette hausse, liée à la croissance fulgurante de la population, est toutefois compensée par les nouveaux revenus de taxation générés, d'où la capacité à geler, encore une fois en 2018, le compte de taxes foncières.

► NIVEAU D'ÉPARGNE POUR DES INVESTISSEMENTS MAJEURS

La capacité d'autofinancement de la Ville a été nettement améliorée alors qu'elle porte son fonds de roulement à 22 millions de dollars. Ce fonds permet à la Ville de financer elle-même de nombreuses dépenses en matière d'immobilisations, sans recours à des emprunts. De plus, la réserve visant la construction d'un futur complexe aquatique a été augmentée de 1 million de dollars grâce aux bons résultats financiers pour l'année en cours, ce qui porte le montant de cette réserve à 6 millions de dollars.

► PRINCIPAUX PROJETS ET AMÉLIORATION DES SERVICES AUX RÉSIDENTS

Sur le plan de l'amélioration des services, la Ville entend, au cours de la prochaine année, compléter la réorganisation de son Service de la sécurité incendie afin d'optimiser sa force de frappe, au profit de la population. La sécurité routière sera également améliorée à plusieurs égards par un renforcement de la signalisation aux abords des écoles et par diverses mesures de mitigation au chapitre du respect de la vitesse.



Dans le cadre du projet de construction d'une gare dans le secteur de Saint-Janvier, des travaux préparatoires seront réalisés, dont la conception des plans et devis pour établir un lien routier entre les rues Charles et Victor, au-dessus de la rivière Sainte-Marie.

L'amélioration des pistes cyclables fait aussi partie des priorités 2018.

En matière scolaire, des efforts seront consacrés afin de trouver un terrain en vue de la construction d'une école secondaire, secteur de Saint-Augustin, pour répondre à la demande de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles ainsi qu'un autre destiné, celui-là, à la construction d'une école primaire dans le secteur de Saint-Canut pour répondre aux besoins de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord.

Dans les nombreux parcs de Mirabel, plusieurs projets seront réalisés en 2018. Mentionnons parmi ceux-là l'aménagement de jeux d'eau au parc Charlebel, secteur du Petit-Saint-Charles, et au parc Lacombe, secteur de Sainte-Scholastique.

► RÉSEAU ROUTIER

La Ville compte aussi consacrer des investissements substantiels afin d'améliorer son vaste réseau routier. En voici quelques exemples :

- Le réaménagement de la côte des Anges, de la rue des Bouleaux à la rue Paul-Sauvé.
- La construction de quatre voies, montée Sainte-Marianne, de la rue Notre-Dame à la rue Jacques-Cartier.
- La préparation des plans et devis en vue de la réfection d'une partie de la route Sir-Wilfrid-Laurier (route 158) et de la rue Saint-Simon.
- Le prolongement de la rue Henri-Piché jusqu'au chemin Dupuis.
- La préparation des plans et devis et la réalisation d'une étude relativement au réaménagement de l'intersection de la rue Charles et de la montée Sainte-Marianne.
- La réalisation de travaux d'asphaltage sur l'ensemble du territoire.



La Ville poursuivra ses démarches auprès des autorités supérieures quant à la construction d'une voie de contournement, allant du chemin du Chicot Nord jusqu'à la Petit Côte des Anges, afin de résorber les problèmes de circulation dans le secteur de Saint-Augustin.

Elle consacrera aussi plus que jamais des efforts pour obtenir un engagement formel du gouvernement du Québec quant au prolongement de l'autoroute 13, entre les autoroutes 640 et 50.

Finalement au chapitre des ressources humaines, une dizaine de nouveaux postes seront créés par souci de s'ajuster à la croissance de la Ville et de continuer à répondre à la demande des citoyens.